

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 9 mai 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Murielle Couture, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller Réal Roussy, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Roland Vallée, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :  
Luc Lambert, directeur général

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**2017-05-064**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 11 avril 2017
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Dépôt état comparatif semestriel au 30-04-17
- 8- États financiers 2016 – OMH Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 9- Détections de fuites
- 10- Reconduction du programme FAIR
- 12- Carrefour action municipale et famille – Assemblée générale annuelle
- 13- Napperon la route du Rocher-Percé
- 14- Chambre de commerce - Adhésion 2017-2018
- 15- Fondation Adapte-Toit
- 16- Autres sujets : Ponceau chemin Duguesclin Est  
Plan d'intervention – Taxes sur l'essence
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

**2017-05-065**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2017**

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 avril 2017 tel que rédigé.

**2017-05-066**

**CORRESPONDANCE**

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2017.

**2017-05-067**

**LISTE DES COMPTES DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2017.

**2017-05-068**

**LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2017.

**2017-05-069**

**DÉPÔT ÉTATS COMPARATIFS SEMESTRIELS AU 30-04-2017**

Le directeur général dépose les états comparatifs semestriels en date du 30 avril 2017.

**2017-05-070**

**ÉTATS FINANCIERS 2016 – OMH SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal adopte les états financiers 2016 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tels que déposés.

**2017-05-071**

**DÉTECTIONS DE FUITES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gaspé a retenue les services de l'entreprise Gorl'eau pour réaliser la détection des fuites sur leur réseau pour l'année 2017 et 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a avantage à retenir les services de la même entreprise afin de diminuer les frais de mobilisation ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à accorder les travaux de détections de fuites à l'entreprise Gorl'eau si elle peut réaliser les travaux durant la période estival. Si non, le directeur demandera des soumissions sur invitation auprès de d'autres entreprises.

**2017-05-072**

**RECONDUCTION PROGRAMME FAIR**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le maire soit autorisé à signer le protocole d'entente, à intervenir entre la Municipalité régionale de comté le Rocher-Percé et les autres municipalités de la MRC, dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR).

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à présenter un projet dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**2017-05-073**

**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE –  
COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Monsieur Réal Roussy informe les membres du conseil municipal que le colloque et l'assemblée générale annuelle du Carrefour action municipale se tiendra à Gaspé cette année.

**2017-05-074**

**NAPPERON LA ROUTE DU ROCHER-PERCÉ**

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal contribue pour la réédition du napperon La Route du Rocher-Percé pour un montant de 200 \$.

**2017-05-075**

**CHAMBRE DE COMMERCE – ADHÉSION 2017-2018**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal n'adhère pas à la Chambre de commerce du Rocher-Percé.

**2017-05-076**

**FONDATION ADAPTE-TOIT**

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise le passage de la Traversée le courage d'avancer de la fondation Adapte-Toit sur le territoire de la municipalité.

**2017-05-077**

**PONCEAU - CHEMIN DUGUESCLIN**

Le directeur général informe les membres du conseil municipal que le ponceau situé à l'Est du chemin Duguesclin est très endommagé et il y a lieu de vérifier s'il faut fermer le chemin avant d'effectuer les réparations qui s'imposent.

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal autorise les travaux de réparation du ponceau situé à l'Est du chemin Duguesclin.

**QUE** les sommes nécessaires pour payer les travaux soient présent à même le surplus.

**2017-05-078**

**PLAN D'INTERVENTION – TAXES SUR L'ESSENCE**

Considérant qu'il y a lieu de modifier le plan d'intervention sur le programme de taxes sur l'essence ;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**QUE** le conseil municipal ajourne la séance à 19 heures, le 11 mai 2017, pour traiter les sujets suivants : Plan d'intervention et ponceau chemin Duguesclin côté Est.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19 : 51 heures et elle s'est terminée à 19 : 52 heures.

### **CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé \_\_\_\_\_

2017-05-079

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 19 : 53 heures.

\_\_\_\_\_  
Léo Lelièvre, maire

\_\_\_\_\_  
Luc Lambert, directeur général  
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »